

**LES SÉNATEURS DU  
RASSEMBLEMENT DES  
DÉMOCRATES, PROGRESSISTES  
ET INDÉPENDANTS**

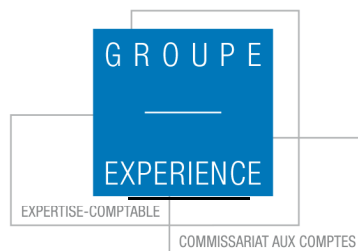
Association

15 rue de Vaugirard  
75006 PARIS

---

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022



**LES SÉNATEURS DU RASSEMBLEMENT DES DÉMOCRATES, PROGRESSISTES  
ET INDÉPENDANTS**  
Association

15 rue de Vaugirard  
75006 PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association LES SÉNATEURS DU RASSEMBLEMENT DES DÉMOCRATES, PROGRESSISTES ET INDÉPENDANTS

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES SÉNATEURS DU RASSEMBLEMENT DES DÉMOCRATES, PROGRESSISTES ET INDÉPENDANTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE BUREAU DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

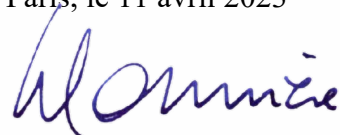
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 11 avril 2023



François-Xavier POUSSIÈRE  
Commissaire aux comptes

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF IMMOBILISE				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	36 680	30 836	5 844	15 459
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	128 300		128 300	124 300
<b>Total I</b>	<b>164 980</b>	<b>30 836</b>	<b>134 144</b>	<b>139 759</b>
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	344 740		344 740	220 125
Charges constatées d'avance				
<b>Total II</b>	<b>344 740</b>		<b>344 740</b>	<b>220 125</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>509 720</b>	<b>30 836</b>	<b>478 884</b>	<b>359 885</b>

## Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>	<b>74 853</b>	<b>145 093</b>
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	74 853	145 093
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>200 514</b>	<b>-70 240</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>275 367</b>	<b>74 853</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	3 199	7 666
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>	<b>278 566</b>	<b>82 519</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 517	17 774
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	183 801	259 592
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<b>Total IV</b>	<b>200 318</b>	<b>277 366</b>
Ecarts de conversion - Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>478 884</b>	<b>359 885</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	84 600	81 400
<b>Ventes de biens et de services</b>		
Ventes de biens		
Ventes de prestations services		
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>989 006</b>	<b>949 993</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	989 006	949 993
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Contributions financières		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	1 134	
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	2	2 449
<b>Total I</b>	<b>1 074 743</b>	<b>1 033 842</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	50 210	47 155
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	47 064	53 659
Salaires et traitements	516 876	673 226
Charges sociales	242 675	312 799
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 615	11 227
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	12 254	11 955
<b>Total II</b>	<b>878 696</b>	<b>1 110 022</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>196 047</b>	<b>-76 180</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
<b>Total III</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Chgs nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
<b>Total IV</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>		
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>196 047</b>	<b>-76 180</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises provisions, dép., et transferts de charge	4 467	5 940
<b>Total V</b>	<b>4 467</b>	<b>5 940</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		
<b>Total VI</b>		
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>4 467</b>	<b>5 940</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>1 079 210</b>	<b>1 039 782</b>
<b>Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII))</b>	<b>878 696</b>	<b>1 110 022</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>200 514</b>	<b>-70 240</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	137 089	131 180
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>137 089</b>	<b>131 180</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	137 089	131 180
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>137 089</b>	<b>131 180</b>



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LES SENATEURS DU RASSEMBLEMENT DES DEMOCRATES PROGRESSISTES & IND.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 478 884 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 200 514 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2023 par les dirigeants de l'association.

### Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'association a pour objet d'organiser et de faciliter le travail parlementaire des sénateurs membres du groupe parlementaire " Rassemblement des Démocrates, Progressistes et Indépendants ", apparentés ou rattachés.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général et plus spécifiquement au règlement n°2018-06 modifié par le règlement n°2020-08 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation					989 006	989 006
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement					4 467	4 467
						<b>993 473</b>

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 274		1 274	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 274</b>		<b>1 274</b>	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 410		11 730	36 680
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>48 410</b>		<b>11 730</b>	<b>36 680</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	124 300	4 000		128 300
<b>Immobilisations financières</b>	<b>124 300</b>	<b>4 000</b>		<b>128 300</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>173 984</b>	<b>4 000</b>	<b>13 004</b>	<b>164 980</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			4 000	4 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>			<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 274	11 730		13 004
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>1 274</b>	<b>11 730</b>		<b>13 004</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 274		1 274	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 274</b>		<b>1 274</b>	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 951	9 615	11 730	30 836
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>32 951</b>	<b>9 615</b>	<b>11 730</b>	<b>30 836</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>34 225</b>	<b>9 615</b>	<b>13 004</b>	<b>30 836</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 128 300 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	128 300		128 300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>128 300</b>		<b>128 300</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	145 093	-70 240			74 853
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	-70 240	70 240	200 514		200 514
<b>Situation nette</b>	<b>74 853</b>		<b>200 514</b>		<b>275 367</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	7 666			4 467	3 199
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>82 519</b>		<b>200 514</b>	<b>4 467</b>	<b>278 566</b>



## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 200 318 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 517	16 517		
Dettes fiscales et sociales	183 801	183 801		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>200 318</b>	<b>200 318</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	10 390
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	45 750
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	20 587
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	2 272
<b>Total</b>	<b>78 999</b>

## Autres informations

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Compte tenu des paramètres applicables, et notamment de l'ancienneté très faible du personnel à la clôture de l'exercice et d'un taux de rotation relativement élevé, la dette actuarielle est non significative.

En conséquence la dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance

### Contributions volontaires

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature	137 089	131 180
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>137 089</b>	<b>131 180</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	137 089	131 180
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>Total</b>	<b>137 089</b>	<b>131 180</b>

Le groupe RDPI bénéficie, à l'instar des autres Groupes du sénat, d'une contribution volontaire en nature par le Sénat d'un montant de 137 089€ détaillée ci-dessous:

- bureaux = 116 739€
- personnel = 20 350€